

NOTE D'INFORMATION

N° 2025/017

VB

À l'attention de :

- Mme la Présidente du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence,
- Mmes et MM. les Maires et Président.e.s d'Établissements Publics Intercommunaux,
- Mmes et MM. les Directeurs.rices Généraux.ales des Services et Secrétaires Généraux.ales de Mairie.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : PRESENTATION DU CONTRAT COLLECTIF EN SANTÉ AUX EMPLOYEURS PUBLICS

Pour rappel, le Centre de Gestion des Alpes de Haute Provence a procédé, au titre de son obligation de l'article L827-7 du code général de la fonction publique, au lancement d'un appel public à concurrence régi par les dispositions du décret n° 2011-1474 en vue de conclure une convention de participation et de son contrat collectif à adhésion facultative des employeurs de son ressort et des agents pour le **risque santé**.

Dans le cadre de cette procédure de consultation, 2 offres ont été réceptionnées et analysées par notre assistant en maîtrise d'ouvrage (AMO). Lors de la réunion du conseil d'administration du CDG 04 du 20 mai 2025, l'analyse des candidatures et des offres sur la base du rapport de notre AMO a été présentée aux membres de cette assemblée.

A l'issue de la présentation et après avoir délibéré, ces derniers ont décidé d'attribuer la convention de participation et son contrat collectif en santé associé, avec effet au 1^{er} janvier 2026, à la **MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)** en codistribution avec **RELYENS SPS** pour le pilotage de la convention et le plan de développement.

C'est donc à ce titre que je vous invite à participer, à votre convenance, à l'une des réunions mentionnées sur le calendrier prévisionnel annexé à la présente note d'information, organisées par le CDG 04 et la MNT, et dont l'objectif est de vous présenter le contenu du contrat collectif en santé (*complémentaire santé qui a pour but de compléter la prise en charge assurée par la Sécurité Sociale des frais médicaux en cas de maladie, d'accident ou de maternité*) ainsi que le déploiement du projet.

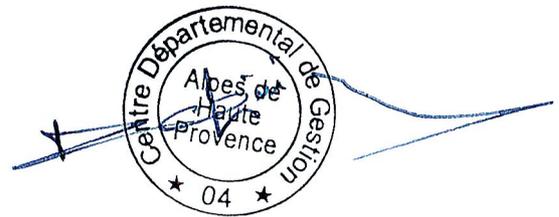
Des réunions à l'attention des agents seront également organisées à partir du mois de septembre 2025, les dates vous seront communiquées dès que possible. A noter que votre adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 04, par voie de délibération, est un préalable indispensable à l'adhésion de vos agents au contrat collectif en santé à compter du 1^{er} janvier 2026.

D'autre part, je vous rappelle que pour ceux de vos agents qui adhèrent d'ores et déjà à un contrat individuel en santé, les conditions de résiliation du dit contrat sont les suivantes :

- **si au moins une année d'adhésion** : résiliation possible sans frais, ni pénalités, à tout moment en cours d'année. Elle prendra effet un mois après la date de réception par l'assureur de la demande de l'adhérent.
- **si moins d'une année d'adhésion** : résiliation possible avant la date d'échéance moyennant un préavis de 2 mois avant la date d'échéance annuelle du contrat.

Madame Valérie BLANC reste à votre disposition pour toute information complémentaire, soit par courriel à : v.blanc@cdg04.fr ; soit par téléphone au 04.92.70.13.03.

A Volx, le 12 JUIN 2025



Jacques DEPIEDS,
Président du Centre de Gestion
des Alpes-de-Haute-Provence.

PJ : ANNEXE 1 (calendrier prévisionnel) et ANNEXE 2 (bulletin d'inscription).

- ANNEXE 1 -

CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS DE PRESENTATION DU CONTRAT COLLECTIF EN SANTE		
DATES	LIEUX	HORAIRES
Jeudi 19 juin 2025	Siège du CDG à VOLX Stationnement sur le parking des Salons d'Agatino Salle CNFPT « Les Lavandes »	10 h 00
		14 h 00
Lundi 23 juin 2025	DIGNE LES BAINS Salle de l'Ermitage_33, boulevard Gambetta	09 h 30
	BARCELONNETTE Salle du conseil de la Communauté de Communes de la Vallée Ubaye Serre-Ponçon_4, avenue des Trois Frères Arnaud	14 h 00
Mardi 24 juin 2025	AUBIGNOSC Salle du conseil municipal_Mairie	09 h 30
	Siège du CDG à VOLX Stationnement sur le parking des Salons d'Agatino Salle de réunion du CDG	14 h 30
Lundi 30 juin 2025	Siège du CDG à VOLX Stationnement sur le parking des Salons d'Agatino Salle de réunion du CDG	09 h 30
	SAINT-ANDRE LES ALPES Salle polyvalente_Place de Verdun	14 h 00
Jeudi 03 juillet 2025	RIEZ Salon Mirabeau (salle du conseil municipal)_Mairie	10 h 00
	FORCALQUIER Salle Pierre Michel_Rez de chaussée mairie	14 h 30



DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

582 Rue Font de Lagier
04130 VOLX

Tél. 04 92 70 13 00

E-Mail : courrier@cdg04.fr
Site web : www.cdg04.fr

- ANNEXE 2 -

REUNION DE PRESENTATION DU CONTRAT COLLECTIF EN SANTÉ

BULLETIN DE PARTICIPATION à retourner au Centre de Gestion

par mail à : v.blanc@cdg04.fr et **au plus tard 2 jours ouvrés avant la date de réunion choisie**

NOM : PRENOM :

Maire^(*) ou Président(e)^(*) de-du :

Téléphone mobile :

Mail :

participera^(*) ou sera représenté(e)^(*) par M.....
(fonction :) à la réunion de présentation du
contrat collectif en santé organisée par le CDG 04 et la MNT, le^(**) :

- jeudi 19 juin 2025 à 10 h 00 au siège du CDG à Volx
- jeudi 19 juin 2025 à 14 h 00 au siège du CDG à Volx
- lundi 23 juin 2025 à 09 h 30 à Digne les Bains
- lundi 23 juin 2025 à 14 h 00 à Barcelonnette
- mardi 24 juin 2025 à 09 h 30 à Aubignosc
- mardi 24 juin 2025 à 14 h 30 au siège du CDG à Volx
- lundi 30 juin 2025 à 09 h 30 au siège du CDG à Volx
- lundi 30 juin 2025 à 14 h 00 à Saint-André les Alpes
- jeudi 03 juillet 2025 à 10 h 00 à Riez
- jeudi 03 juillet 2025 à 14 h 30 à Forcalquier

NOTA : le nombre des places étant limité, une confirmation de votre inscription
vous sera adressée par mail.

Date :

Signature et cachet de l'autorité territoriale :

(*) rayer la mention inutile

(**) cocher la case correspondante